

---

**Procès-verbal de la sixième assemblée régulière de l'année 2021 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur, tenue le mercredi 15 septembre 2021 à 19 h, par visioconférence**

---

**PRÉSENCES :**

**Membres avec droit de vote :**

M <sup>me</sup> Myriam Nickner-Hudon	Administratrice (2022)
M. Sylvain Simoneau	Secrétaire (2023)
M. Martin Murphy	Administrateur (2022)
M <sup>me</sup> Ezmie Bouchard	Administratrice (2023)
M <sup>me</sup> Élainie Lepage	Administratrice (2022)
M. Marc-André Beauchemin	Administrateur (2023)

**Membre sans droit de vote :**

M. Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, District de Saint-Roch-Saint-Sauveur
------------------------	--

**ABSENCE :**

M. Antoine Bernier	Trésorier (2022) (démissionnaire)
M. Cassiopé Morin	Administrateur coopté (2022)

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M. Sergio Avellan	Conseiller en urbanisme, Division de la gestion territoriale
M. Mario Demeule	Conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M <sup>e</sup> Christopher Gauthier	Représentant de Groleau Développements Immobiliers
M <sup>me</sup> Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 8 personnes assistent à l'assemblée.

## Ordre du jour

<b>21-06-01</b>	<b>Ouverture de l'assemblée</b>	19 h
<b>21-06-02</b>	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	19 h 05
<b>21-06-03</b>	<b>Demande d'opinion – <a href="#">1375, rue Frank-Carrel, boutique érotique R.V.Q. 3010</a></b>	19 h 10
<b>21-06-04</b>	<b>Fonctionnement du conseil de quartier</b>	20 h 10
	▪ Trésorerie	
<b>21-06-05</b>	<b>Adoption des procès-verbaux du 26 mai et du 16 juin 2021</b>	20 h 20
<b>21-06-06</b>	<b>Période d'information du conseiller municipal</b>	20 h 25
<b>21-06-07</b>	<b>Période de questions et commentaires du public</b>	20 h 40
<b>21-06-08</b>	<b>Dossiers particuliers du conseil de quartier</b>	20 h 50
<b>21-06-09</b>	<b>Comités du conseil de quartier</b>	21 h 15
	▪ Soutien à la mobilisation – sécurité routière autour des écoles	
	▪ Plan local de mobilité durable	
	▪ Comité verdissement et lutte contre les îlots de chaleur	
	▪ Table de concertation des conseils de quartier	
	▪ Comité communications du conseil	
	▪ Table de concertation vélo des conseils de quartier	
	▪ Mon environnement, ma santé	
<b>21-06-10</b>	<b>Trésorerie</b>	21 h 45
	▪ État des revenus et dépenses	
	▪ Factures et transactions	
<b>21-06-11</b>	<b>Correspondance</b>	21 h 55
<b>21-06-12</b>	<b>Divers</b>	22 h
<b>21-06-13</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>	22 h 10

## Procès-verbal

---

### 21-06-01 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 19 h. Au bénéfice des participants à la demande d'opinion, la présidente, M<sup>me</sup> Myriam Nickner-Hudon présente les membres du conseil ainsi que le conseiller municipal.

---

### 21-06-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

**SUR PROPOSITION DE M. Sylvain Simoneau DUMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Myriam Nickner-Hudon, IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

---

### 21-06-03 Demande d'opinion – [1375, rue Frank-Carrel, boutique érotique R.V.Q. 3010](#)

M. Avellan présente l'amendement proposé à la zone 15006Cc pour y permettre l'implantation d'une boutique érotique au 1375, rue Frank-Carrel.

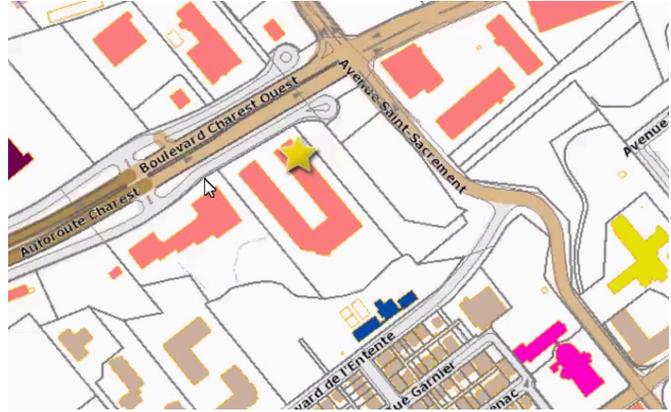
Le bâtiment qui se situe à l'extrême est de la rue Frank-Carrel regroupe des locaux commerciaux. La boutique s'installerait au coin nord-est du complexe,

---

---

avec porte d'accès latérale et vitrine en façade sur la rue Frank-Carrel et le boulevard Charest.

La zone compte actuellement les groupes d'usages commerces, équipements publics, industries et parcs. La modification proposée consiste à ajouter un item à cette liste, soit « une boutique d'objets et vêtements érotiques » (et non le groupe d'usages). La boutique opèrerait sous la bannière Éros et compagnie.



La demande d'opinion relève du conseil de ville plutôt que du conseil d'arrondissement car elle concerne un parc industriel. Elle peut faire l'objet d'un processus référendaire.

Concernant les enjeux, M. Lachance rappelle qu'il y a d'autres boutiques érotiques dans les quartiers de Saint-Sauveur et de Saint-Roch, sur le boulevard Charest notamment. Une autre bannière, Planet X, se trouve sur la rue Frank-Carrel, dans le quartier voisin de la Cité Universitaire. M. Lachance considère que ce genre de commerce n'est pas véritablement un enjeu pour le quartier de Saint-Sauveur.

M<sup>e</sup> Christopher Gauthier représente le requérant Groleau Développements Immobiliers qui a acquis l'immeuble le 2 septembre dernier de Casot Ltée, propriété de la famille Germain. Une vérification diligente a été faite concernant le futur locataire et détenteur de la bannière érotique et son profil est exemplaire. Plusieurs spécifications ont été incluses dans l'offre de location afin de conserver un contrôle sur les affichages en façade du commerce afin de respecter le caractère industriel du secteur.

M. Leclerc a fait parvenir aux membres du conseil le rapport préliminaire de consultation. Il mentionne que les résidents du quartier de Saint-Sacrement ont également été appelés à se prononcer étant donné que leur quartier se trouve derrière l'immeuble, en haut de la falaise.

La consultation écrite en ligne a eu lieu du 1<sup>er</sup> au 15 septembre. En date du 9 septembre, la page web a été visitée par 27 personnes dont 5 ont émis des questions ou commentaires. Un résident s'est également exprimé par messagerie vocale. Au total, 4 personnes sont en faveur du projet et deux ont émis des commentaires défavorables.

Après discussion, les membres du conseil s'expriment en faveur de l'amendement proposé. Profitant de l'occasion, ils invitent le propriétaire à revaloriser le bâtiment et à verdir le terrain. Au nom du propriétaire, M<sup>e</sup> Gauthier les rassure à cet égard.

Le rapport final de la consultation est disponible sur le [site de participation citoyenne du projet](#).

---

## 21-06-04 Fonctionnement du conseil de quartier

### ▪ Trésorerie

M<sup>me</sup> Nickner-Hudon mentionne que M. Bernier a remis sa démission récemment pour des raisons personnelles et professionnelles. Il siégeait au conseil de puis 2016 et occupait la fonction de trésorier.

#### **RÉSOLUTION CA-21-31**

**Concernant une motion de félicitations pour le trésorier sortant M. Antoine Bernier**

**SUR PROPOSITION DE M. Sylvain Simoneau, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Marc-André Beauchemin, IL EST RÉSOLU** que le conseil de quartier de Saint-Sauveur remercie chaleureusement M. Antoine Bernier pour son engagement au sein du quartier de Saint-Sauveur au cours des six dernières années et pour son implication assidue dans la gestion financière du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

Une invitation est faite aux membres présents pour reprendre la tâche de trésorerie. Après un tour de table, M<sup>me</sup> Bouchard accepte de relever le défi.

#### **RÉSOLUTION CA-21-32**

**Concernant le poste de trésorier du conseil de quartier de Saint-Sauveur**

En remplacement de M. Bernier, trésorier sortant, M<sup>me</sup> Bouchard se propose comme trésorière. En l'absence d'autres candidats, M<sup>me</sup> Ezmie Bouchard est élue par acclamation.

#### **RÉSOLUTION CA-21-33**

**Concernant les signataires des effets bancaires du conseil de quartier de Saint-Sauveur**

Considérant la démission de M. Antoine Bernier à titre de trésorier du conseil de quartier ;

Considérant la nomination de M<sup>me</sup> Ezmie Bouchard au poste de trésorière lors de l'assemblée régulière du 15 septembre du conseil de quartier ;

Considérant que l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont le président, le trésorier ou le secrétaire ;

**SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Myriam Nickner-Hudon, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Martin Murphy, IL EST RÉSOLU** de nommer M<sup>me</sup> Ezmie Bouchard, trésorière, signataire des effets bancaires à compter du 16 septembre 2021 et de retirer le nom de M. Antoine Bernier à la liste des signataires.

Adoptée à l'unanimité.

Le changement sera fait auprès du Registraire des entreprises du Québec et auprès de l'institution financière.

---

## 21-06-05 Adoption des procès-verbaux du 26 mai et du 16 juin 2021

---

---

**SUR PROPOSITION DE M. Marc-André Beauchemin, DUMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Ezmie Bouchard, IL EST RÉSOLU** d'adopter les procès-verbaux du 26 mai et du 16 juin 2021.

Adoptée à l'unanimité.

---

## **21-06-06 Période d'information du conseiller municipal**

M. Pierre-Luc Lachance tient d'entrée de jeu à rappeler qu'il continuera à faire le suivi des dossiers du quartier dans un esprit non partisan pour se conformer aux récentes directives émises par le Bureau des élections de la Ville de Québec.

**Escalier des Franciscains** – Concernant l'échéancier des travaux, les plans et devis sont en cours de production. Techniquement, les travaux pourraient débuter en septembre et se terminer en octobre.

**Escalier de la Pente douce** – Concernant le nettoyage et les améliorations sur la rue Verdun et aux abords de l'escalier, des travaux ont été planifiés par la Ville cet été. Un citoyen revient sur le sujet au point suivant.

**Rue Roosevelt** – La Ville a procédé à l'aménagement d'une rue partagée estivale. Une pétition a été déposée par des citoyens afin que les aménagements respectent davantage le milieu et les besoins des résidents. Après analyse, la Ville a fait savoir qu'elle ne fera pas de modifications parce qu'elle teste actuellement les impacts des aménagements de rues partagées. Toutefois elle pourra réévaluer la situation l'année prochaine. La Ville confirme que les aménagements actuels ne présentent aucun enjeu de sécurité ou de stationnement.

**Feux piétons angle Charest/Marie-de-l'Incarnation** – La demande pour augmenter le temps de traverse dans tous les sens à l'intersection est en analyse à la Ville.

**619, rue Durocher** – Après analyse, la Ville ne préconise pas d'aménagement d'espace vert à cet endroit. De plus, aucune somme n'est prévue au plan quinquennal d'investissement pour faire l'acquisition du terrain.

**Trottoir sur l'avenue Saint-Sacrement** entre la rue Saint-Vallier et le boulevard Hamel – Après analyse, la Ville considère qu'il pourrait être opportun d'aménager un trottoir à cet endroit, mais des études sont requises avant d'aller de l'avant.

**Piétonnisation de la rue Saint-Vallier Ouest et impact sur la circulation de transit sur la rue Saint-Germain** – Aucun suivi pour le moment.

### **Questions et commentaires**

**Trottoir sur la rue des Ardennes** – Aucun suivi pour le moment.

**Clocher de l'église Saint-Sauveur** – Le dossier qui date de 2017 est encore entre les mains de la Fabrique qui n'a pas encore fourni de propositions de

---

---

remplacement. La destruction matérielle du clocher ne peut donc être autorisée par la Ville. Les propositions doivent tenir compte des nombreuses faiblesses de l'infrastructure du bâtiment. Le diocèse se questionne sur l'avenir de l'église.

**Agrile du frêne** – Des frênes sont en piteux état près de l'OMHQ, à l'angle de la rue Bouffard et du boulevard Charest. Des branches pourraient tomber et causer des problèmes. M. Lachance suggère de signaler les risques au 311. Il ajoute en passant que dans le récent bilan de la Vision de l'arbre 2015-2025, la canopée du quartier de Saint-Sauveur est passée de 13 à 16%.

**Traverse piétonne angle St-Vallier / Durocher** – Les travaux de resurfacement n'ont pas été complétés ce qui incommode la circulation. La situation devrait être rétablie prochainement.

**Traverse piétonne angle l'Aqueduc et Raoul Jobin** – La traverse n'a pas été repeinte au sol.

**Parc à chiens, rue Verdun** – Plusieurs personnes souhaiteraient que le parc à chiens improvisé sur le terrain vacant attenant à la rue Verdun devienne officiel. M. Lachance mentionne que le terrain a été cédé à la Ville par Hydro-Québec à la fin 2020 début 2021. Des analyses sont en cours pour évaluer l'état de contamination résiduelle du terrain et en attendant les résultats, la Ville en proscriit la fréquentation. De plus, la réglementation municipale actuelle n'autorise pas l'usage d'un parc canin à cet endroit. Aucune lettre ni pétition n'a encore circulée pour réaffirmer le besoin d'un parc canin.

**Passage à niveau cyclable sur la voie ferrée**, angle des rue Borne / Vincent-Massey – La Ville n'est pas encore parvenue à une entente avec la Compagnie ferroviaire de sorte qu'elle ne peut aller de l'avant avec son projet de passage cyclable sur la voie ferrée.

---

## 21-06-07 Période de questions et commentaires du public

**Escalier de la Pente douce** – Un citoyen revient sur le sujet Il est déçu des travaux qui ont consisté à rajouter une couche d'asphalte sur celle existante. La rue demeure trop large pour son utilisation presque uniquement piétonne. L'endroit se ressent encore de son usage comme dépotoir à une certaine époque. Des gens squattent également l'endroit en empruntant un sentier dans la falaise. L'endroit pourrait être nettoyé et mieux aménagé au bénéfice des citoyens. M. Lachance suggère de placer un appel au 311.

**Parc à chiens, rue Verdun** – Le citoyen ne croit pas que la contamination du sol soit une raison suffisante pour restreindre l'usage de l'endroit. Il y aurait un gain à en faire un lieu de socialisation et de promenade pour les chiens. Selon M. Lachance, le terrain étant contaminé, la Ville ne peut donner l'autorisation d'en faire l'usage pour une question de responsabilité civile. Une demande d'accès à l'information doit être faite auprès de la Ville pour accéder aux rapports de caractérisation des sols.

Un autre citoyen signale que le pourtour du terrain est bien clôturé sauf à l'endroit où les gens ont coupé la clôture pour se frayer un chemin. Pour lui,

---

---

les bruits générés par le parc à chiens est un enjeu pour les riverains. Un troisième citoyen souhaiterait que le parc à chien, s'il subsiste, soit situé plus près de la voie ferrée pour ne pas incommoder les résidents de la rue Verdun.

**Panneaux d'arrêt, rue Verdun** – Un citoyen signale que les panneaux d'arrêt sur la rue Verdun ne sont pas respectés par les automobilistes. M. Lachance fera une demande à la Ville pour déplacer les panneaux d'arrêt à l'angle des rues Corinne et Defoye afin qu'ils soient plus visibles.

M. Lachance suggère aux gens de signaler à la Ville les problèmes qu'ils rencontrent en appelant au 311 et de lui fournir le numéro de plainte afin qu'il en fasse le suivi de son côté. Cette façon de faire donne plus de poids et d'efficacité dans le traitement de la demande par la Ville.

**Murale de la Pente Douce** – M<sup>me</sup> Bouchard demande comment procéder pour faire rafraîchir la murale. M. Lachance vérifie si l'appel à projet est toujours en vigueur à la Ville concernant les murales et les fresques.

---

### **21-06-08 Dossiers particuliers du conseil de quartier**

Pas de nouveaux dossiers à signaler.

Les travaux de la Place du Printemps 1918, de la murale au sol et du mobilier de la rue Cardinal-Taschereau ont été complétés.

---

### **21-06-09 Comités du conseil de quartier**

- **Soutien à la mobilisation – sécurité routière autour des écoles**

Suite à la démission de M. Bernier qui était très impliqué dans le projet, il faudra coordonner la poursuite des activités avec les conseils d'établissement.

Les résultats du sondage sont en cours d'analyse. Mme Valérie Marcon d'Accès Transports Viables pourrait éventuellement en faire la présentation en octobre. Les capsules vidéo seront diffusées sur les médias sociaux. Des macarons sont encore disponibles et d'autres types d'objets promotionnels pourraient être commandés mais aucune décision n'a encore été prise à ce sujet. M<sup>me</sup> Nickner-Hudon se remet sur le dossier.

Le rapport de reddition de compte du projet doit être fait et transmis à la Ville pour le mois de novembre.

L'appel de projets 2022 a été lancé par la Ville et la date limite pour déposer un projet est le 30 novembre.

- **Plan local de mobilité durable (PLMD)**

La rencontre de suivi avec le Comité des Citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur qui était planifiée le 22 septembre a été reportée en octobre.

- **Comité de verdissement et lutte contre les îlots de chaleur**

---

---

Les initiatives de verdissement et de jardinage de l'été qui s'achève ont été soulignées la fin de semaine dernière lors d'un événement organisé par Christelle Chaumont.

M<sup>me</sup> Nickner-Hudon a assisté à la présentation faite par la Ville le 24 août dernier concernant les [deux modifications apportées à la réglementation sur la protection des arbres et des boisés urbains](#). La consultation écrite se terminait le 8 septembre dernier.

- **Table de concertation des conseils de quartier**

Une invitation a été lancée par la Ville aux conseils de quartier pour réviser cet automne le mode de fonctionnement des conseils de quartier. Il sera notamment question d'ajouter au règlement la possibilité de tenir les assemblées en mode hybride, c'est-à-dire à la fois en personne et par visioconférence.

- **Comité communication du conseil**

Les médias ont rapporté la semaine dernière que les conseils de quartier du centre-ville s'opposaient au 3<sup>e</sup> lien dans sa forme actuelle. Les préoccupations sont celles de l'environnement, de la qualité de l'air, de la qualité de vie, de la sécurité routière et la mobilité durable.

- **Table de concertation vélo des conseils de quartier**

Il y a eu une rencontre le 21 juin dernier concernant les corridors actifs, la pandémie, les accès à des points d'eau, La Ruche. Pour la Ville, les corridors temporaires sont aussi complexes à aménager que les corridors permanents.

L'exécutif de la Table a tenu une rencontre en août pour finaliser les questions à soumettre aux candidats municipaux. Une réunion aura lieu en octobre sur le sujet.

Un débat organisé par Coop. Roue-Libre et Vélocentrix aura lieu prochainement.

- **Mon environnement, ma santé**

Il faudrait faire le suivi avec M. Bernier.

---

## 21-06-10 Trésorerie

- **État des revenus et dépenses**

En l'absence de M. Bernier, le point est reporté. M<sup>me</sup> Bouchard prendra la relève en octobre

- **Factures et transactions**

**RÉSOLUTION CA-21-34**

**Concernant le paiement de la secrétaire pour l'assemblée du 15 septembre 2021**

Considérant la résolution CA-21-01 précisant le tarif pour la rédaction des

---

---

procès-verbaux en 2021 ;

**SUR PROPOSITION DE M. Martin Murphy, DUMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Myriam Nickner-Hudon, IL EST RÉSOLU** de verser le montant de 90 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 15 septembre 2021.

Adoptée à l'unanimité.

---

### **21-06-11 Information et correspondance**

- **Correspondance reçue**
    - 2021-09-03 Note aux administrateurs des conseils de quartier concernant les élections municipales 2021
  - **Correspondance transmise**
    - Les résolutions concernant le 3<sup>e</sup> lien ont été transmises.
- 

### **21-06-12 Divers**

M. Murphy suggère de faire une mini campagne de promotion pour recruter des administrateurs cooptés jusqu'à la prochaine assemblée générale. Il faudrait également vérifier les disponibilités de M. Morin à poursuivre son mandat. Deux postes cooptés actuellement disponible et un poste régulier chez les femmes.

M. Christopher Leblanc serait intéressé à se présenter comme membre coopté. Le [formulaire](#) de mise en candidature et d'appui à une candidature peut être rempli en ligne. M. Leblanc est propriétaire dans le quartier depuis 7 ans. Il est ingénieur de formation et il travaille pour le CIUSS de la Capitale Nationale sur des projets de construction. Il profite des promenades avec son chien pour apprendre à connaître le quartier.

L'élection d'administrateurs cooptés sera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée

---

### **21-06-13 Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20 h 50. La prochaine assemblée du conseil aura lieu le mercredi 20 octobre 2021.

Sylvain Simoneau  
Secrétaire



Myriam Nickner-Hudon  
Présidente